



# TPM Pilote de systèmes de production automatisée

**Objectifs :** *Le titulaire de la certification doit être capable de :*

- Conduire un système de production automatisée
- Contrôler la conformité des produits et corriger les paramètres
- Garantir la traçabilité des informations relatives aux produits/process
- Réaliser des opérations de maintenance préventive
- Analyser un dysfonctionnement lié au système de production automatisée
- Effectuer un échange standard sur un équipement du système de production
- Exploiter les informations collectées relatives à l'activité pour proposer une amélioration technique
- Participer à une action de progrès relative au système de production automatisée

## Méthodes pédagogiques :

La pédagogie utilisée par notre équipe d'intervenants favorise la participation et l'implication des personnes.

Elle établit un lien permanent entre les thèmes dispensés, les comportements acquis, les outils développés et la réalité des participants.

Basée sur l'échange et le retour d'expérience, elle facilite l'intégration et la compréhension des «outils» du manager :

- Études de cas (définies à partir de situations réelles d'entreprises),
- Mises en situation,
- Diagnostic,
- Travaux de sous-groupes,
- Apports didactiques et méthodologiques.

## Un suivi individualisé du participant

Réalisé dans l'entreprise par l'organisme de formation avec le parrain afin de :

- Mesurer avec l'entreprise les progrès réalisés,
- Faciliter l'ancrage des pratiques dans le contexte de l'entreprise.

## Bloc de compétences :

Un bloc de compétences s'apparente à une ou plusieurs activités au sein d'une certification professionnelle. Un bloc de compétences ne se confond pas avec un module de formation qui est le processus pédagogique concourant à l'acquisition des compétences définies et identifiées au sein de la certification ou d'un bloc.

Il est possible de préparer en formation un ou plusieurs blocs de compétences indépendamment les uns des autres pour accéder à l'une ou l'autre des certifications correspondantes.

- **BDC 0151** : Le pilotage de l'activité d'un système de production automatisée
- **BDC 0152** : Les interventions de maintenance de niveau 2 sur un système de production automatisée
- **BDC 0153** : La contribution technique à l'amélioration continue d'un système de production automatisée

**Public :** Tout public maîtrisant les savoirs de base.

**Prérequis :** Les candidats doivent savoir lire, écrire, compter, avoir des connaissances industrielles et savoir conduire un équipement industriel.

**Le métier :** Le pilote de systèmes de production automatisée met en service plusieurs installations, et gère les flux de production, la qualité et le bon fonctionnement des machines de production conformément au process de production défini, en utilisant des programmes de production validés et en tenant compte des exigences SQCDP (Sécurité, Qualité, Coût, Délai, Performance).

## Certification :

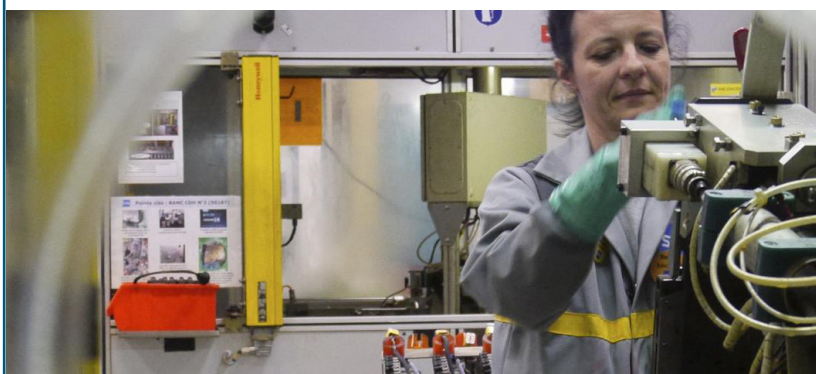
Titre Paritaire à finalité professionnelle de la Métallurgie préparatoire au métier de « Pilote de systèmes de production automatisée » - Certification TPM n° 1994 0119 - Catégorie : B - Niveau : 4.

**Lieu :** Pôle Formation UIMM Centre Val de Loire et sur les sites des partenaires

## Durée :

- |                         |                 |
|-------------------------|-----------------|
| • <b>Durée Totale</b>   | <b>60 jours</b> |
| • Positionnement        | 1 jour          |
| • Parcours de formation | 58 jours        |
| • Certification         | 1 jour          |

Programme	58 jours
Qualité Sécurité Environnement	2 j
Organisation industrielle et gestion de production	2 j
Technologies industrielles	14 j
Analyse fonctionnelle d'une ligne de production	3 j
Amélioration continue et méthodes de résolution de problème	2 j
Pilotage de ligne automatisée	23 j
Métrie	1 j
Habilitation électrique	3 j
La maintenance industrielle	5 j
Préparation de la soutenance	3 j



**Prise en charge  
éventuelle de la formation**

Eligible au CPF, CPF de Transition, VAE, Pro A et Contrat de professionnalisation (- 26 ans et + 26 ans)  
Renseignez-vous auprès de votre OPCO (organismes chargés de collecter les fonds de la formation professionnelle continue)



**AFPI Centre Val de Loire - Trajectoire Industrie**

Le Pôle Formation UIMM Centre-Val de Loire est l'appellation commune à l'AFPI Centre Val de Loire et à Trajectoire Industrie



## Se former pour l'emploi

### Individualisation

Formations personnalisées, diplômantes et qualifiantes pour les salariés ou futurs salariés (demandeurs d'emploi) de l'opérateur à l'ingénieur.

### Pédagogie

Utilisation de méthodes pédagogiques et situations d'apprentissage variées (individuelles, collaboratives, présentesielles, ...).

### Performance

Conseil et accompagnement des entreprises dans le développement des compétences de leurs salariés et pour l'amélioration des Performances Industrielles.

### Proximité

Réseau dynamique d'Experts et relations de proximité avec les Conseillers Emploi Formation en charge des entreprises.

Nous sommes au service de l'amélioration permanente de la compétitivité des entreprises par tous les leviers stratégiques :

- L'Homme
- L'Innovation
- La performance
- La technologie

### Domaines de formation



Métiers supports de l'industrie (Qualité, Processus, LEAN, Métrologie, Performance, Innovation, Logistique), Management, Prévention Santé Sécurité et Environnement, Ressources Humaines, Métiers de la construction Aéronautique, Technologies Industrielles (Chaudronnerie - Soudage - Usinage - Maintenance), etc....

### Formations Inter et Intra entreprises - Dispositifs certifiants - Formations à la Carte

[www.pole-formation-uimm-centrevalde Loire.com](http://www.pole-formation-uimm-centrevalde Loire.com)

Pour obtenir des informations plus complète sur notre organisme, flashez ci-contre pour consulter notre site Internet

**Pour des précisions sur nos services et nos formations,**

contactez par téléphone le Conseiller Emploi Formation de votre département



<b>Cher</b> (Siège)	« Technopôle Lahitolle » 3, 5, 7, rue Charles de Bange CS 40019 - 18021 <b>Bourges</b> Cedex	<b>02 48 27 51 00</b>
<b>Eure et Loir</b>	5, Rue Vlamincq 28008 <b>Chartres</b>	<b>02 37 30 87 21</b>
<b>Indre</b>	ZIAP rue Georges Clémenceau - CS 90042 - 36130 <b>Déols</b>	<b>02 54 29 42 21</b>
<b>Indre et Loire</b>	6, rue de la Briaudière - ZI La Chataigneraie 37510 <b>Ballan Miré</b>	<b>02 47 46 47 70</b>
<b>Loir et Cher</b>	5, rue des Onze Arpents 41000 <b>Blois</b>	<b>02 54 51 35 20</b>
<b>Loiret</b>	74 rue Nationale 45380 <b>La Chapelle St Mesmin</b>	<b>02 38 54 99 00</b>



La certification qualité a été délivrée à l'AFPI Centre Val de Loire et à Trajectoire Industrie au titre des catégories d'actions suivantes :  
**- ACTIONS DE FORMATION**

DATADOCK est l'accréditation qualité auprès des organismes collecteurs pour l'AFPI Centre Val de Loire et pour Trajectoire industrie

